



Registre d'état-civil

Armentières-Isles

1779

1779
1779
1779
Premier feuillet.

1779



LE présent Registre, contenant quatre feuillets,
cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-
Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de
la Noue, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant-
Général au Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour
servir avec celui par Nous aussi coté cejord'hui, à
enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures
de la Paroisse d'Yerres, pendant l'Année mil sept cent

1736

Dix-sept & six semaines au plus tard après l'ex-
piration de ladite Année, être l'un des deux Registres,
signé, conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril
1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite
Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit
Bailliage; sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix liv.
d'aumône, & de saisie de son temporel; & contre les
Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant
ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. Fait à
Meaux, en notre Hôtel, le *25* Décembre
mil sept cent *1736*

MARQUELET

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessus.

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

24

L'an mil sept cent vingt et une dix neuf le vingt trois mars
esté inhume dans l'immunierie de cette paroisse par nous
curé souvenez Le corps de Nicolas furent decede de la
veille muni des sacrements de l'église age d'environ
soixante dix ans Present à la sépulture Nicolas furent
son fils qui adflare ne savoir signer; et Jacques la
forge son neveu qui a signé avec nous. Antoine Bivelin



soixante dix neuf Leçons pour
l'année baptême par nous Sostre Souvenez

Mari Louis Antoinette née de la Ville fille de

Jean Louis Cromary et de Marie Louise Bourgeois

Le Parain Antoine le velin La maraine Antoinette

Audre Renz qui jadis flaire ne savoir signer

Le Parain a signé avec nous. Antoine Bivelin

Bivelin

L'an mil sept cent vingt et une dix neuf le vingt trois mars
esté inhume dans l'immunierie de cette paroisse par nous
curé souvenez Le corps de Nicolas furent decede de la
veille muni des sacrements de l'église age d'environ
soixante dix ans Present à la sépulture Nicolas furent
son fils qui adflare ne savoir signer; et Jacques la
forge son neveu qui a signé avec nous.

à ALFELLA POR BL. Bandry Curé

L'an mil Sept cent soixante dix neuf le vix Avril este
Baptisé sous condition par moy frere soussigné Etienne
Theodore ayant lieu de doute de la validité du baptême
où lui confere en la maison pas agnes truchon, né du
mme pour parrain Denis Odouamy et de Marie
cousin Le Parain Etienne Charles Martet qui a
déclaré ne savoir signer Lamurame Marie Jeanne
Sophie casui qui a signé avec nous.

16. j Sophie casui.

L'an mil Sept cent soixante dix neuf le vix Avril este
Baptisé par nous frere soussigné Jeanne Catherine née
de La Ville fille de françois Quinzard et de Marie
Magdalaine Odouamy le parrain Jean Laurent
La Marame Marie Catherine Sébastien qui ont
signé avec nous.

Somot

Marie Catherine Sébastien

L'an mil Sept cent soixante dix neuf le vix Sept may este
inhumée dans le cimetière de cette paroisse par nous frere
soussigné Jeanne Catherine décédée de La Ville avec environ
cinq semaines fille de françois Quinzard et de Marie
Magdalaine Odouamy Present à l'sepulture françois
Quinzard pere de la dite defunte qui a signé avec nous
françois Quinzard

Bottet

+ L'an mil Sept cent soixante dix neuf le huit juin este
Baptisé par nous frere soussigné niolas le de la ville fils
de niolas Cornet et demandé Marguerite poly Le Parain
et Antoine Cornet Lamurame angelique poly qui a déclaré
ne savoir signer le Parain avec nous

Antoine Cornet

Bottet

L'an mil Sept cent soixante dix neuf le vingt et une juillet este
Baptisé par nous frere soussigné marie Louise Sophie Melançay
fille de Etienne Pierre le Parain et de marie François
Lemire le parrain Denis Francois Remy et Lamurame
Marie Francois Marteau a déclaré ne savoir signer
Signature de nous Denis Francois Remy

Bottet

L'an mil Sept cent soixante dix neuf le treize
juillet a été inhumé dans l'église de Gimel les
de cette paroisse par nous frere soussigné
Louise Melançay decouron que nous, décédé de la ville
fille de Jean Michel Coupant de Rigny et de Louise Melançay
Poullie présent à la signature françois Henry qui a signé avec nous

Henry

Bottet

L'an mil s'yt soixante dianes le xvij nostre aste satelle
par tous y retrouys que Jean Louis ne de la verelle fils de Jean
monnet et de Marie Louise au prieuré de Daffy le Barain Jean
monnet et la maraine lui selle agnes tronchon

Moneb agnes et son chaste Bortel.

L'an mil Sept cent soixante dix neuf le vingt
sept octobre apres la publication des baus du futur
mariage entre francois Denis Remy fils majeur
de francois Remy, et de defunte Marie Cousin
et de Marie Francoise Le Preux fille majeure
de Jean David Le Preux et Marie Jeanne
Dole, faits par trois dimanches, Savoie
Le trois octobre, le dix et le dix-sept
du meme mois dans cette Eglise, videlicet
lettres de mariage velivore pas eulz labell
gavies vicaires general du dit diocesse.
jai prete le vicaire soussigné, eccu
en cette Eglise le mutuelle consentement
qu'ils ont donnez pas parole de present
au dit mariage et luss ai donne la benediction
nuptial en presence du Reverend pere.

Alreddard Cap ammonies du Regiment de
Languedoc Dragon et francois Remy et jaque
Julien Remy ains que Jean David Le Preux et
jaque francois Le Preux dans francois Remy
alreddard Cap Remy qd l'preux Bortel videlicet

L'an mil fest fent soixante dix neuf le second de Novembre
a ete baptise par nous Pasteur vicaire soussigne Marie Louis
Augustine nee de la verelle fille de Mme Francois Bourgeois
et de Marie Magdalene laurelle le Baron Louis Laurelle qui a signe
avec nous la Mariane Marie Louise Bourgeois qui a declare ne
faire signe Louis Lorette Bortel.

L'an mil fest fent soixante dix neuf le dix huit novembre
a ete enterrée dans le cimetière de elle Eglise par nous Pasteur vicaire
Marie Jeanne Boulanger femme de francois de Barle age de
soixante quinze ans née des parents en presence de francois et
Barle son frere et d'Estienne et Nicolas et Louis De Barle et
Eustache qui ont signé

Etienne De Barle. Louis capucin
Jeanne Baudrye

Francois de Barle

L'an mil fest fent soixante dix neuf le vingt un novembre a été
baptise par nous Pasteur vicaire soussigne Louis francois sebastien
né de Le Velle fils de francois sebastien leques et de Marie
françoise sebastien le Velle sebastien le preux la Mariane
Marie Catherine sebastien qui ont signé avec nous sebastien leques

Marie Catherine sebastien

L'an mil sept cent soixante dix neuf le vingt un novembre
le vingt trois novembre alle inhumé dans le cimetière de cette
Eglise par nous Pasteur vicaire soussigne Pasteur baptiste charles
De la Velle fils de Jean Pierre auvray maire et maire de
la ville de la Verelle, present alors Charles Charles
auvray qui a signé avec nous Charles De la Velle

Charles De la Velle

Bortel. S.
Charles De la Velle

Le ual fest feut sonante dix ueuf Le quatuor Decembre aste
mbrue dans le cimetiere de cette paroisse par nous Pierre Grem
souigné Jean Louis deceas de la velle age deu nos quatuor mois
fils de Jean Monet et de Marie Louise Antoinette Dantz present
a la seynte au laud Marie Louise Antoinette Dantz mere du dudit defunt
et nicolas Couze qui ont regnes avec nous Marie Louise Antoinette

agnes tranchon ^{Loylette} Dantz
^{Couze}